

Le Festival du film des entreprises est lancé

Le Club des entreprises de Mérignac a donné le coup d'envoi de la cinquième édition de l'événement

Annulé en 2020 en raison du Covid, le Festival du film des entreprises de Mérignac revient le 9 juin sur le grand écran du Mérignac Ciné. Mais avant de débaler le tapis rouge le jour J, encore faut-il avoir des choses à présenter.

D'où l'appel lancé par le Club des entreprises (1). La mobilisation a commencé, hier matin, par une visio d'information. Objectif : mettre en contact des entreprises candidates et des réalisateurs. Une séance complémentaire se tiendra le 29 mars, en présentiel, sous forme de speed meeting.

Seule condition : entreprises et réalisateurs (souvent des agences de communication) doivent être membres du Club. « Nos adhérents ne pensent pas toujours orienter leur communication en faisant un film. Ce festival est un activateur, un coup de pouce pour les motiver à sauter le pas », argumente Marion Delcher, secrétaire du Club et patronne de l'agence Wea.

Six catégories

La finalité des films consiste à présenter des produits, des métiers, des équipes, mettre l'accent sur les valeurs que défendent les entreprises. Tout en maîtrisant l'art de la concision. En effet, « la durée est limitée à une minute maximum contre une minute trente précédemment », prévient Sullyvan Lallu, animateur du Club.

Un jury présidé par Romain Brillli, gérant du cinéma de Mérignac, sera chargé d'établir les



Lisa Cangini, Marion Delcher et Sullyvan Lallu. o.d.

sélections. Les récompenses seront décernées dans six catégories : Claps du meilleur film, du meilleur réalisateur, des indépendants (petites entreprises) et des sponsors du festival, un coup de cœur du public, un autre pour la planète.

Les organisateurs espèrent plus d'une cinquantaine de productions pour cette édition de relance. Les lauréats se verront offrir un mois de diffusion publicitaire dans les salles du Mérignac Ciné.

« On a déjà commencé à recevoir des épreuves. La qualité s'améliore d'année en année », observe Sullyvan Lallu. « La date butoir d'envoi des films est fixée au 1^{er} mai », prévient Lisa Cangini, stagiaire en communication.

Alors il n'y a plus qu'à...

Olivier Delhoumeau

(1) www.club-entreprises-merignac.com